

Vos contacts

A l'accueil :

- ⇒ Michèle SCHMITT
- ⇒ Sabine VACHER
- ⇒ Mathilde RONFOT

**L'Assistante sociale
(directrice du CCAS)**

- ⇒ Sandrine CLERGUE



Christine Lubert



Marie-Françoise Bureth

Les permanences de :

- ⇒ **Christine LUBERT**
Adjointe déléguée aux Affaires Sociales et à l'emploi
- ⇒ **Marie-Françoise BURETH**
Adjointe déléguée au logement et à la petite enfance

☎ 05.63.83.12.80
pour un rendez-vous

GUIDE DES SERVICES D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE LAVAUR



CCAS

3 rue Jouxaygues
B.P.88
81503 LAVAUUR CEDEX

☎ 05 63 83 12 80

Ouvert
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h et de 14h à 17h
(fermeture à 16h le vendredi)

Le mot du député-maire



Etre à votre écoute, répondre à vos attentes, faciliter vos démarches et vous assurer de notre présence à vos côtés dans les moments les plus difficiles, telles sont quelques-unes des ambitions qui ont motivé la création de ce document.

La municipalité souhaitait éditer un nouveau support, soulignant sa solidarité avec les plus démunis, voire avec ceux qui connaissent des difficultés seulement ponctuelles. Vous trouverez ainsi, dans ce guide, la liste des contacts utiles, les horaires de permanences, mais aussi des informations relatives à l'aide sociale, au logement, au portage de repas à domicile ou encore au foyer logement. Vous constaterez par ailleurs les améliorations qui ont été apportées au service de Mini Bus de la Ville: celui-ci facilite la vie de ceux qui ne peuvent se déplacer de manière autonome.

Nous sommes heureux, avec toute mon équipe et en particulier avec Christine Lubert, adjointe déléguée aux affaires sociales et à l'emploi et avec Marie-Françoise Bureth, adjointe déléguée au logement et à la petite enfance, de faire de Lavour une ville toujours plus solidaire, solidaire dans les actes, et pas seulement dans les mots...

Bernard Carayon
Député-maire de Lavour

SOMMAIRE

- **L ' Assistante Sociale**
- **Le service Aide Sociale
L'espace infos seniors**
- **Les Logements sociaux**
- **Le service de portage de
repas à domicile**
- **Le Foyer Logement**
- **Le mini bus**
- **Les permanences**

AIDE SOCIALE

TABLEAU DES PERMANENCES PAR JOURNEE 3, rue Jouxaygues à LAVAUUR BUREAU N° 1

Sabine
VACHER



05.63.83.12.80

Sur RDV.
Possibilité de vi-
site à domicile

*Pour les personnes
domiciliées à LAVAUUR*

- ⇒ Un accueil pour vous et votre famille
- ⇒ Des informations pratiques pour faciliter votre vie quotidienne
- ⇒ Une aide pour la constitution des dossiers administratifs

ESPACE INFOS SENIORS

→ des informations sur ...

- ◆ L' APA—allocation personnalisée d'autonomie elle est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui rencontrent des difficultés pour accomplir des gestes simples de la vie quotidienne
- ◆ Les établissements d'accueil pour les personnes âgées
- ◆ La filière de soins gériatrique
- ◆ L' amélioration de l'habitat
- ◆ La navette pour le marché
- ◆ La téléassistance (possibilité d'une prise en charge partielle par le CCAS) équipement pour assurer la sécurité des personnes fragiles à leur domicile.
- ◆ Prise en charge par l'aide sociale des services ménagers et hébergement

LES PERSONNES HANDICAPEES

- ◆ Dossiers MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) :
 - allocation adulte handicapé
 - prestation de compensation
 - carte d'invalidité ou de priorité
 - carte européenne de stationnement
- ◆ Prise en charge par l'aide sociale des services ménagers et hébergement.

TOUT PUBLIC

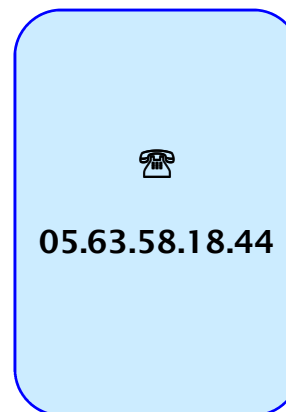
- ◆ CMU—couverture maladie universelle (complémentaire santé soumis à conditions de ressources)

JOUR	ORGANISME	TELEPHONE	INTERVENTIONS MOIS	HORAIRES
LUNDI	ADIL 81 Ag. Dép. pr l'Info s/Logement	05 63 48 73 80	3°	9h15 à 12h
	S.P.I.P Ctre Pénitent. d'Insert° + de Probat° Mr BULFONI	05 63 62 63 10	2° et dernier lundi du mois	9h30 à 12h 14h à 16h
MARDI	C.P.A.M	0 820 904 203	TS LES MARDIS	14h à 16h30
	C.R.A.M.	0 821 103 131 s/rendez-vous	1° 2° 3° & 4°	9h à 11h30
MERCREDI	CAF S/ce Prestation et Administratif	0 820 25 81 10	TS LES MERCREDIS	14h à 16h30
JEUDI	CONTRIBUTIONS DIRECTES Mr LHIAUBET Reprise des permanences en avril 2010	05 63 62 52 04	1° & 3°	14h à 17h
VENDREDI	C.P.A.M. S/ce Prestation et Administratifs	0 820 904 203	TS LES VENDREDIS	9h à 11h
	A.D.D.A.H.- Association de Défense des Droits des Accidentés et Handicapés	05 63 58 32 73	2° et 4°	14h à 17h

FOYER LOGEMENT

JOUR	ORGANISME	TELEPHONE	INTERVENTIONS MOIS	HORAIRES
LUNDI	ANCIENS COMBAT- TANTS	-	1°	14h à 16h
	A.P.A.J.H. Service des Tutelles	05 63 45 45 52	25/01-22/02-22/03- 26/04-31/05-28/06	10h à 12h
MARDI	CICAS - Retraite Complémentaire des salariés (ARRCO, AGIRC & IR- CANTEC)	0 820 200 246 s/rendez-vous	1° 2° 4° 3°	9h à 12h 9h à 12h 14h à 16h30
	CLEF 81 - Coopérer Localem [†] pr Emploi & Formation ds Tarn - Mme PEQUI- GNET	05 63 97 59 34 s/rendez-vous	2° 4°	9h à 12h 14h à 16h
JEUDI	CLEF 81 - Coopérer Localem [†] pr Emploi & Formation ds Tarn - Mme PEQUIGNET	05 63 97 59 34 s/rendez-vous	TS LES VENDREDIS	9h à 12h 14h à 16h

MARDI	M.S.A 15 rue du Père COLIN Françoise TELLIER	05 63 57 01 71 s/rendez-vous	TS LES MARDIS	14h à 17h
SAMEDI	Mr BALMELLE CONCI- LIATEUR MAIRIE		1°	9h A 12h



CONDITIONS D'ADMISSION

- ◆ Être âgé de plus de 60 ans
- ◆ Être autonome dans les actes de la vie quotidienne

LES LOGEMENTS

- ◆ 65 studios ➤ dont 9 destinés à des couples

Équipement :

- kitchenette
- meuble sous évier
- réfrigérateur
- baignoire ou douche

Les studios sont vides de tout meuble. Ils sont tous équipés d'un dispositif de sonnettes d'alarme. Une permanence est assurée le jour et la nuit.

LOYER

Le résident s'acquitte d'une redevance comprenant le loyer pour lequel il peut bénéficier d'une aide au logement et des services collectifs.

REPAS

Le foyer propose un service de repas le midi uniquement au prix de 7,65 euros, révisable chaque année.

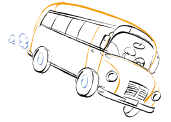
ANIMATION

Un programme d'animation est proposé tout au long de l'année avec des activités régulières (atelier mémoire, gymnastique, diaporamas...) et ponctuelles (goûters repas, spectacles, sorties ...)

LOGEMENT



Navette



Horaires et lieux de passage

Le mercredi matin et le samedi matin

- ◆ Remise des dossiers, réception des demandes de logement sociaux.
- ◆ Transmission des demandes aux organismes concernés

**Michèle
SCHMITT**



05.63.83.12.81

➤ TARN HABITAT

Office Public Départemental d'HLM du Tarn
10 rue des 4 saisons
81300 GRAULHET
☎ 05.63.83.15.50

Type de logement :

- ☞ pavillon (T3, T4, T5)
- ☞ collectif (T2, T3, T4, T5)

➤ MAISONS CLAIRES

6 rue Bisséous
81100 CASTRES
☎ 05.63.62.00.28

Type de logement :

- ☞ pavillon (T4)
- ☞ collectif (T2, T3, T4)

PLAINTES HABITAT

- ◆ Enregistrement des plaintes habitat (les locataires et propriétaires peuvent signaler tout désordre responsable de problèmes d'hygiène et de salubrité)
- ◆ Traitement des demandes et suivi de la procédure

Trajet aller :

- 9 H 15** Pigné (ancienne école d'infirmière)
- 9 H 20** Impasse du Cervi
- 9 H 25** la gare (rond point)
- 9 H 30** Route de Toulouse (garage Renault)
- 9 H 35** Route du Pech (lotissement du Bourdicou)
- 9 H 38** Rue D'escaluffe
- 9 H 40** Bois de Lavaur
- 9 H 45** Gare Routière

Arrivée 9 h 45 au centre - Gare Routière

Trajet retour : Départ 11 H 15 - du centre - Gare routière

☞ Pour bénéficier de ce service, une carte d'adhésion annuelle est à retirer **Au Centre Communal d'Action Sociale** (rez-de-chaussée du Tribunal)
De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
(fermeture à 16 h le vendredi)

☎ **05.63.83.12.80**

L'ASSISTANTE SOCIALE

Pour les personnes et les familles domiciliées à Lavour

Accueil, Information, Accompagnement dans les domaines suivants :

Sandrine CLERGUE



05.63.83.12.80

Permanences
Mardi matin
sur RDV

De 8 h30 à 12 h

Possibilité de
Visite
à domicile

Administratif et juridique

- Accès aux droits
- Aide à la constitution des dossiers

Financier

- Etude du budget et évaluation des besoins d'aide éducative et/ou financière
- Instruction des dossiers d'aide à l'accès, au maintien dans le logement, aux impayés d'énergie. (Fonds de Solidarité pour le logement)
- Prévention des expulsions (enquête sociale)
- Dossier de surendettement

Relations familiales

- Séparation, divorce
- Violences familiales
- Prise en charge d'une personne âgée

Santé

- Accès aux droits et aux soins

Instruction et suivi des dossiers

Aides financières du CCAS

- Secours financiers ponctuels
- Chèque d'accompagnement personnalisé pour l'accès aux loisirs

Fonds d'aide aux jeunes (16-25 ans)

Service d'hébergement d'urgence et temporaire

Gestion de 2 logements (T2 + T3)
et Accompagnement des personnes hébergées.

REPAS A DOMICILE

BENEFICIAIRES

- ♦ Les personnes domiciliées à LAVOUR, âgées de 60 ans et plus.

REPAS

- ♦ Les repas sont livrés tout au long de l'année. L'intéressé commande la quantité et la fréquence des repas souhaités.
- ♦ 3 menus différents : salé, sans sel, sans sucre.

TARIF 2010

- ♦ 7 € 95 (révisable chaque année)

La commande de repas doit s'effectuer auprès du CCAS

→ 48 H avant



05.63.83.12.80